

La collaboration - Les néo-collabos

LE MOT "COLLABO" A CHANGE RADICALEMENT DE SIGNIFICATION EN BRETAGNE. ON LE DOIT A LA RESTAURATION, QUASI ACHEVEE MAINTENANT, DE NOTRE HISTOIRE NATIONALE. (Extraits du blog de Louis Mélenec).

Beaucoup de gens pensent que la collaboration est un genre spécifique, apparu sous la seconde guerre mondiale, ne concernant que les Français qui ont apporté, à des degrés divers, leur concours aux autorités allemandes d'occupation. Il n'en est rien. De même que j'ai démontré que les Nations existent non seulement depuis la plus haute antiquité – et même depuis que les hommes vivent en groupe antagonistes, opposés inéluctablement par des conflits et des contentieux -, de même que j'ai rappelé, en accord avec tous les spécialistes de la discipline, que l'histoire des Droits de l'homme commence avec la vie en société (les premières traces écrites se retrouvent dans le Code d'Hammurabi; voir ce terme dans Internet) – ce qui a pour effet d'exclure péremptoirement la France des pays autorisés à se prévaloir du moindre rôle fondateur dans cette matière -, de même les phénomènes de « collaboration » – non encore, certes désignés par ce terme, en ces temps lointains -, se confondent avec l'histoire de l'humanité. Ce phénomène est simple : lorsque le pays envahisseur et occupant, ne détruit pas en totalité les populations locales – ce qui est la règle -, il a évidemment besoin de « complices » issus de cette population pour la gouverner, la maîtriser, l'exploiter... Ceux qui ont suivi nos publications ont assisté à un transfert – pensé et voulu – du contenu du terme « collaborateur », d'une catégorie de personnes à une autre catégorie, bien spécifique.

Pendant plus de cinquante ans, **au prix d'une manipulation éhontée**, les Bretons ont été désignés, **DANS LEUR ENSEMBLE**, comme les successeurs des quelques centaines de malheureux qui se sont tournés vers l'Allemagne, durant la dernière guerre. D'ou ces propos imbéciles, tenus récemment par deux débiles parisiens : « Derrière tout breton, je vois l'ombre d'un nazi », et, au moment de la révision de l'article 2 de la constitution (française), cet infortuné de l'esprit, admirateur de l'action civilisatrice de la Chine au Tibet, pays martyr : « je ne voterai pas la réforme proposée : **LE BRETON EST LA LANGUE DE LA COLLABORATION** » (!!!!). On aura reconnu l'homme visé ici : il a cautionné le communisme, non encore jugé. Aujourd'hui, le terme « collaborateurs » est en voie de terminer sa mutation : maintenant que l'histoire de la Bretagne est rétablie et connue, les collaborateurs sont ceux qui rampent devant ceux à qui ils doivent leurs carrières hors de Bretagne, les autres sont devenus ce qu'ils sont : des Bretons patriotes. Le mot nationalisme a retrouvé sa vraie signification : le nationaliste breton est celui qui a conscience d'appartenir à un peuple spécifique, qui connaît l'antiquité de ce peuple, qui est fier de son identité et l'assume pleinement, sans cesser d'être ouvert aux autres nations, cultures et identités, celles-ci méritant autant de respect que celui qui est dû à la Bretagne, et étant source d'enrichissement de l'humanité, non de

rejet ou de dégoût. (Font exception : les cultures, sectes, religions ou autres qui prônent la destruction des autres, et, ouvertement, de les TUER) On verra, aux termes des développements qui suivent – les définitions étant clairement exposées -, que la Bretagne n'est pas devenue une » province « , c'est à dire une partie, une fraction naturelles de la France (comme l'enseignent encore nos éminents universitaires), mais bien une COLONIE, après la mort d'Anne de Bretagne, et que le processus, à défaut de se poursuivre dans les quatre départements du nord de la Bretagne, se poursuit actuellement avec une vigueur toute particulière, et d'une manière hypocrite autant que contraire aux Principes généraux du droit, comme au droit européen, dans le Comté de Nantes (alias Loire Inférieure, puis Loire Atlantique, par l'absurdité du colonisateur d'avoir substitué aux dénominations traditionnelles de nos régions bretonnes, des appellations aussi absurdes que ridicules, sans jamais nous avoir demandé notre avis, ce qui a été sa manière de gouverner, en toutes choses, depuis que la révolution dite des droits de l'homme a remplacé le régime d'autonomie de la monarchie capétienne finissante par celui d'une implacable dictature politique, transformant les Bretons non en hommes libres, mais en SUJETS d'une république qui, de l'avis de tous ne connaît de la démocratie que le nom.

https://www.google.com/search?q=la+colonisation+de+la+Bretagne+par+la+France&gs_ivs=1#tts=0